ELABORATION ET PRODUCTION DE CONTENUS JOURNALISTIQUES

**Directeur / directrice artistique**

**SOUS-FAMILLE :**

Mise en forme du contenu et illustration

**AUTRES APPELLATIONS :**

* Concepteur / conceptrice de contenus multimédias
* Chef / cheffe de création artistique communication multimédia

**CODE ROME :**

[E1104-Concepteur / Conceptrice de contenus multimedia](https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/E1104)

**FINALITÉS :**

Le directeur / la directrice artistique est responsable de l'identité visuelle et de la charte graphique des contenus journalistiques. Son périmètre de responsabilité couvre l'ensemble des activités artistiques liées à la réalisation de la "maquette" (création, mise en forme, illustrations, infographie).

**Activités**

***Activités principales***

* Définition de la ligne éditoriale et de l'identité visuelle
* Suivi et animation de la ligne éditoriale et de l'identité visuelle
  + Déterminer les choix visuels
  + Assurer les moyens techniques et organisationnels du traitement rédactionnel dans le cadre du budget
  + Animer une réflexion stratégique autour du renouvellement de la charte graphique
* Organisation et coordination de la production éditoriale
  + Assurer les moyens techniques et organisationnels du traitement rédactionnel dans le cadre du budget
  + Participer à la conférence de rédaction
  + Assurer le management et la coordination des équipes opérationnelles
* Recherche d'information et réalisation du contenu visuel
  + Suivre l'actualité des productions d'images (photographies, illustrations, infographies, vidéo, son...)
  + Rechercher et sélectionner les images auprès de différentes sources
  + Créer, enrichir et interpréter des éléments graphiques fixes ou animés (infographies interactives, web documentaires, petites oeuvres multimédia)
* Mise en forme et valorisation des contenus textes, visuels et multimédia
  + Piloter la réalisation des maquettes
  + Effectuer une veille sur les nouveaux supports ou les nouvelles techniques (design web, illustrations, motions, collages, formats éditoriaux originaux, etc.)

**VARIABILITÉ DES MÉTIERS :**

Les activités du directeur / de la directrice artistique peuvent varier notamment en fonction de la taille de l'organisation. Ainsi, certains tâches peuvent être réalisées non pas par le directeur / la directrice artistique mais par des services dédiés lorsqu'ils sont présents au sein des organisations. Ainsi, les fonctions de recherche des photos et de négociation des tarifs avec les producteurs de visuels peuvent être occupées par un service photo dédié, ou la réalisation des maquettes par un chef de studio dédié.

**Compétences**

***Compétences stratégiques***

* Animer la réflexion stratégique sur le développement des supports (site Internet, hors séries, numéros spéciaux, suppléments...)
* Négocier des conditions et des engagements contractuels avec un fournisseur ou un prestataire
* Proposer une charte graphique en cohérence avec le profil et les attentes du public

***Compétences techniques***

* Réaliser et monter différents formats visuels (vidéos, diaporamas, web-documentaires) et des contenus interactifs
* Repérer les sujets émergents susceptibles de faire l'objet d'un traitement éditorial
* Organiser le suivi d'un budget
* Vérifier les éléments de couverture (code barre, date, numéro de parution) et la maquette texte/image
* Imaginer des environnements graphiques susceptibles d'éclairer un sujet
* Choisir et décliner une maquette de presse

***Compétences relationnelles***

* Accompagner les équipes et leurs évolutions professionnelles

**Connaissances**

* Connaissance de l'environnement, du secteur, des acteurs et de la concurrence
* Droit et législation
* Techniques et outils rédactionnels et documentaires
* Techniques de l'image
  + Connaissances des spécificités techniques de la maquette, de la photo, de l'illustration et de la photogravure
  + Connaissances graphiques (typographie, chromie,...)
  + Logiciels dédiés, infographie et PAO (photoshop, In-design, Illustrator, Quark X Press...)

**Voies d’accès et passerelles**

***Profils***

A partir d'un bac +2 dans les domaines de l'art ou de communication, beaux-arts, arts appliqués, universités

***Expérience***

Une expérience de 5 ans dans le graphisme est exigée

**Envie de changer de métier ?**

Retrouvez ci-dessous les passerelles envisageables au sein du des métiers de la presse et des agences de presse, sur la base de plusieurs critères de proximité.

MÉTIER(S) LIÉ(S)

* Directeur / directrice artistique (publicité)